



Montigny-lès-Metz, le - 9 OCT. 2018

→ DGA UD
le 11/10/18

Monsieur Jean-Luc BOHL
Président de METZ METROPOLE
HARMONY PARK
11 boulevard Solidarité
57071 METZ CEDEX 3



Affaire suivie par Alain DOUR
Instructeur du droit des sols
Service du Territoire Durable
T. 03.87.55.74.55 / F. 03.87.55.74.65.
alain.dour@montigny-les-metz.fr
Réf. : AD/ADe ST.18.295r

Objet : Modification simplifiée du PLU de la commune de Longeville-lès-Metz

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu le 28 septembre 2018, pour avis, le dossier relatif à l'affaire citée en objet.

Dans ce cadre, je vous informe que la Ville de Montigny-lès-Metz n'a pas de remarque particulière à formuler concernant ce dossier et émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Jean-Luc BOHL
Président de Metz Métropole
1^{er} Vice-Président de la Région Grand Est